

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-2/06

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : AUTREUX Lydie

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TALLET Maud

---

**OBJET :** Prolongation de la convention d'accueil de salariés d'Initiatives 77, reconnus travailleurs handicapés et bénéficiaires des minima sociaux, en contrat aidé, dans le cadre du chantier d'Initiative Locale "Emploi et Handicap 2010-2011".

Il est proposé de prolonger pour une durée de 6 mois, la convention conclue en 2010 avec Initiatives 77 dans le cadre du Chantier d'Initiative Locale "Emploi et handicap", afin d'accueillir au sein des services départementaux des personnes reconnues travailleurs handicapés en Contrat Unique d'Insertion.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code du travail

VU la délibération du Conseil général n°2/10 en date du 29 janvier 2010, portant approbation de la convention d'accueil de salariés d'Initiatives 77, dans le cadre du Chantier d'Initiative Locale « Emploi et Handicap 2009 – 2010 »,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

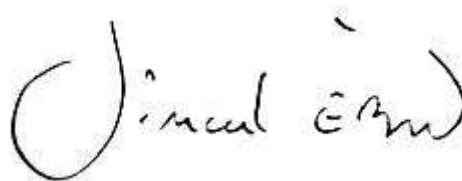
Article 1 : d'approuver l'avenant à la convention conclue avec Initiatives 77 dans le cadre du Chantier d'Initiative Locale « Emploi et Handicap », ayant pour objet de prolonger pour une durée de 6 mois la mise à disposition des services du Département, de deux salariés reconnus travailleurs handicapés en contrat aidé dans le cadre du chantier d'initiative locale « Emploi et Handicap 2010-2011 ».

Article 2 : d'autoriser le Président à signer le projet d'avenant annexé à la délibération,

Article 3 : d'approuver la prise en charge par le Département du coût résiduel des contrats aidés, représentant une dépense de 200€ par mois et par agent, soit un total de 2400 € euros pour six mois. Ces Dépenses seront imputées sur l'action « Autres – gestion des ressources humaines », l'opération « dépenses annexes de personnel », rattachées au domaine « gestion des ressources humaines ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ